

Guer Magazine

N°107

Décembre 2021

Magazine d'informations municipales

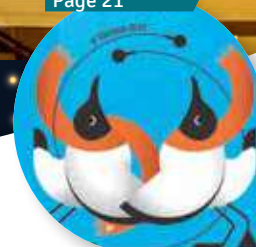
Bonne année 2022



Dossier

Zoom sur les équipements sportifs de la Ville

Page 21



Médiathèque
Zef & Mer
9^e édition

Page 19



Parole aux
Associations
Cinéguer fête
ses 15 ans

Page 9



Vie municipale
Octobre rose

Guer accueille les Ecoles Militaires de St-Cyr Coëtquidan.
Guer Centre / Guer Bellevue / Guer Saint Raoul / Guer La Telhaie

Guer
Ville et Nature



Bientôt 16 ans ?!
Pensez au recensement !

Élections 2022 : inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Ainsi, pour pouvoir voter aux prochaines élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022, vous devez vous inscrire au plus tard fin février 2022.

- Pour s'inscrire, trois documents sont nécessaires :
- Formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription (disponible en ligne et à l'accueil de la Mairie)
 - Photocopie d'un justificatif d'identité
 - Photocopie d'un justificatif de domicile
- Les documents sont à déposer en mairie.

À savoir : le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales. La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.



À vous la parole

Vous n'avez pas pu participer à la réunion des quartiers ? Vous ne pouvez pas vous rendre facilement à l'Hôtel de Ville pour prendre rendez-vous avec le Maire ou ses adjoints ? Vous avez des suggestions à faire ? ... Cette page vous permet de vous exprimer.

Merci de signer et d'indiquer vos coordonnées lors de votre correspondance. Toute demande anonyme ne sera pas traitée.

Monsieur le Maire,

Merci de bien vouloir envoyer votre lettre par mail : contactmairie@ville-guer.fr ou à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville - BP36 - 56382 GUER Cedex



Retour en images...



Philippe Langevin, champion du monde de développé couché



Tricentenaire Gendarmerie de Guer le 18 septembre 2021



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le 1^{er} octobre 2021



Aménagement de la voirie, route de la Ruézie, octobre 2021



Visite du patrimoine Guer Nord le 16 octobre 2021



Cérémonie patriotique de l'Armistice 1918 le 11 novembre 2021



Location des salles municipales

La Ville de Guer dispose de plusieurs salles municipales qu'elle met à disposition des associations et des particuliers.

Des équipements pour les associations

Six équipements municipaux sont mis à disposition des associations pour leur permettre le bon déroulement de leurs activités sportives, culturelles ou sociales :

- Salle La Gare : Esplanade de La Gare, 475 personnes
- Salle Jean-Marie Chadouteau : rue du Presbytère, 246 personnes
- Salle communale de La Telhaie : rue des rosiers, 45 personnes
- Foyer Restaurant (3 salles) : 220 personnes
- Ancienne école La Roche : 87 personnes
- Complexe sportif Saint-Gurval :
Salle St-Gurval = 700 personnes, Paistel : 371 personnes, Guimard = 371 personnes, Tribune et terrain d'honneur = 310 personnes.

Les salles La Gare et Jean-Marie Chadouteau sont réservables la journée, le soir et le week-end. La municipalité offre une gratuité par an à chaque association (hors cuisine et sonorisation). La salle communale de La Telhaie et le Foyer Restaurant sont réservables uniquement en journée. La municipalité met également à disposition des associations du matériel (gracieusement selon les disponibilités) : stands, ganivelles, etc.

Deux salles disponibles à location des particuliers

Deux salles polyvalentes sont disponibles à la location des particuliers : la salle La Gare et la salle Jean-Marie Chadouteau. Les deux salles comptent une cuisine. Du matériel de sonorisation est disponible dans la salle La Gare.

Infos pratiques

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet de la ville www.ville-guer.fr, rubrique « Votre mairie ». Les tarifs sont consultables sur la page « location de salle ». Trois tarifs sont établis : Guérois, De l'Oust à Brocéliande Communauté et hors communauté de communes.

Pour toute réservation, merci de contacter le service population au 02 97 22 57 00 / contactmairie@ville-guer.fr.

Nouveauté : les conditions de réservation de la salle Jean-Marie Chadouteau ont changé. Elles sont détaillées dans le règlement intérieur disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la Ville.

NB : la Municipalité est prioritaire sur les besoins de salles et du matériel. Ainsi, elle se réserve le droit d'annuler une réservation si nécessaire. Merci de votre compréhension.

Cimetière : entretien et règlement

La Ville de Guer compte 3 cimetières à Guer-Centre, Guer-St Raoul et Guer-La Telhaie. Les services municipaux gèrent les concessions et l'entretien des trois sites.

La Ville de Guer a validé en 2018 l'entrée dans la charte zéro phyto impliquant de ne plus utiliser aucun produit chimique dans les emprises communales (voirie, espaces verts et cimetières). Cette démarche s'applique pour les 3 cimetières.

Pour l'année 2021, la commune de Guer a fait appel, en plus des agents chargés de l'entretien des espaces verts, à l'ESAT de Carentoir (Etablissement ayant pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés) pour effectuer 6 interventions de désherbage sur les 3 cimetières. La municipalité remercie l'ESAT pour la qualité du travail effectué qui a permis de maintenir un état satisfaisant sur l'ensemble des 3 cimetières malgré un été pluvieux.

L'ESAT ne pouvant reconduire cette mission en 2022, la commune de Guer confiera cette mission à la CEM 56 (entreprise Adaptée qui emploie une centaine d'employés dont 80 % en situation de handicap) basée à Ploërmel avec un objectif identique : maintenir les cimetières municipaux

dans un état de propreté.

En décembre 2021, la commune de Guer a constitué un groupe de travail afin de réfléchir au cours de l'année 2022 à l'aménagement des 3 cimetières afin de répondre aux thématiques suivantes :

- Informatisation de la Gestion des concessions
- Aménagements à réaliser pour la mise en conformité PMR
- Aménagements d'espaces réglementaires (Ossuaire, Jardin du souvenir, cave-urnes, etc.)
- Aménagement permettant de limiter les surfaces minérales
- Extension du cimetière de Guer-Centre
- Mise en place d'un règlement du cimetière.

L'objectif est de programmer en 2023, un réaménagement étalé dans le temps de nos cimetières afin de permettre de répondre à ces différentes orientations.



Go My Partner : et si vous faisiez des économies ?!

Suite à l'obtention du label Ville Active et Sportive en 2021, la Ville a candidaté à un appel à projet permettant le développement à titre gracieux sur la commune du réseau Go My Partner.

Appel à projet

Un appel à projet a été lancé, au premier semestre 2021, par la société GoMyPartner (patronnée par le Ministère des Sports) à l'attention des villes faisant partie du réseau Villes Actives et Sportives. GoMyPartner est une nouvelle application (2 ans d'existence) permettant aux familles, clubs de financer le sport (exemples : licences, équipements) par leurs achats de tous les jours. Seulement 20 collectivités territoriales ont été sélectionnées, dont Guer, et seront accompagnées par la société, sans aucun engagement financier de la part des collectivités.

Concept

Cette application a pour objectif de rendre plus accessible le sport pour tous en participant au financement des différentes pratiques sportives.

Le concept de l'application est simple, seulement 3 étapes :

1. J'achète dans les commerces affiliés
2. J'envoie mon ticket de caisse via l'application
3. Je gagne des euros sur la cagnotte GMP pour payer mon sport

Un outil de financement participatif

Grâce aux cashbacks (retours financiers) obtenus, l'utilisateur de l'application peut financer :

- Ses équipements sportifs
- Ses licences et cotisations
- Les projets de son/ses clubs sportifs
- Le gain moyen par utilisateur est de 200 à 250 € par an.

Partenaires

GoMyPartner a déjà de nombreux partenaires nationaux : Intermarché Drive, Cora, Burger King, Nike, etc. L'objectif est de développer le partenariat au niveau local avec les commerçants de Guer et alentours afin d'inciter les utilisateurs de l'application à se rendre dans les commerces de proximité.



Forum des associations

La Ville de Guer a organisé le samedi 4 septembre 2021 la première édition du forum des associations guéroises.

Traditionnellement, le forum des associations est organisé par la communauté de communes. L'opération n'ayant pas été renouvelée en 2021, la municipalité a souhaité organiser l'événement à l'échelle de la commune. 34 associations guéroises étaient présentes afin de présenter leur activité. Des rafraichissements étaient également proposés par l'Union Guéroise des Commerçants. Pour cette première édition, un peu plus de 600 visiteurs sont venus au Forum.

La municipalité souhaite reconduire l'opération en 2022. Notez d'ores-et-déjà la date ! Rendez-vous le samedi 3 septembre !





Opération « Argent de poche »

En 2021, la Ville de Guer a souhaité mettre en place le dispositif « Argent de poche ». Ce dispositif est une composante issue de l'opération « Ville vie vacances » (VVV) et s'inscrit dans la politique jeunesse de la commune. Il offre la possibilité à des jeunes âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation.

Mis en place du 6 juillet au 1^{er} septembre 2021 au sein de la collectivité, le dispositif « argent de poche » a permis l'accueil de 12 jeunes guérois âgés de 16 à 18 ans dans les différents services de la ville pour accomplir les missions suivantes :

- Scolaire : nettoyage des jouets
- Communication : distribution des plaquettes Guer en Fête
- Technique : gestion des courriers pour l'élagage
- Accueil : enregistrement des retours « NPAI » 2021
- Ressources humaines : classement, inventaire et rangement local COVID – mise à jour des tableaux des arrêtés individuels
- Médiathèque : renfort et animation autour du jeu

Chaque mission dure 3 h et est rémunérée 15 €.

Cet été, 31 missions ont été réalisées pour un coût total de 465 €.



La municipalité espère renouveler l'opération en 2022. Une information sera effectuée dans le prochain magazine municipal.

Logements CDC Habitat

Depuis la rentrée de septembre 2021, la Ville sous-loue des logements, situés avenue maréchal Fayolle, à des étudiants et des jeunes salariés.

Afin de trouver des solutions au manque de logement pour les jeunes, la Ville de Guer a décidé de louer des logements à CDC Habitat et de les sous-louer à des étudiants de 1^{er} et 2^e années de BTS du Lycée Brocéliande. 12 logements répartis sur deux immeubles et représentant 33 chambres individuelles sont ainsi mis à disposition des étudiants : 3 logements de 2 chambres et 9 logements de 3 chambres. Les logements n'étant pas tous occupés, la municipalité a décidé d'ouvrir cette location aux jeunes actifs travaillant sur le territoire et ayant des difficultés à trouver un logement compte tenu d'une activité proposée en CDD. Actuellement, deux jeunes salariés bénéficient ainsi de ces logements. À ce jour, 30 logements sur 33, sont occupés.

Le fonctionnement est tripartite : locataire, lycée Brocéliande et Ville de Guer. Une convention est établie entre la Ville et le lycée Brocéliande. Les baux sont établis entre la Ville et les étudiants et réalisés par Surault Immobilier. Les logements sont meublés par l'association étudiante Profusion du lycée. La ville gère les loyers et l'entretien courant technique.



Infos pratiques

Pour tout renseignement, merci de contacter la Ville de Guer au
 ☎ 02 97 22 57 00
 @ contactmairie@ville-guer.fr

Cérémonie de remerciements des bénévoles de la Ville de Guer

Comme chaque année, la Ville de Guer sollicite des bénévoles pour le bon déroulement de manifestations telles que Guer en Fête notamment. 2021 ayant été une année de doubles élections, départementales et régionales en juin dernier, des bénévoles ont également apporté leur aide le jour des scrutins. Merci à eux !

Afin de remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant aidé pour Guer en Fête et pour les élections, la municipalité a organisé une cérémonie de remerciements le mardi 14 décembre dernier. Sans les bénévoles, rien n'est possible ! Merci encore à eux pour leur investissement !

Ainsi, si vous souhaitez apporter votre contribution lors des prochaines éditions, 2022 étant à nouveau une année d'élections, n'hésitez pas à vous manifester à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 97 22 57 00 ou encore par mail contactmairie@ville-guer.fr. On a besoin de vous !



Octobre rose



À l'instar de l'année passée, la Ville de Guer a soutenu le mouvement « Octobre rose » dédié à la prévention et la lutte contre les cancers féminins.

Forts de l'élan solidaire qu'avait suscité la marche rose et le lâcher de ballons de l'an passé, l'UGC et la Ville de Guer ont réitéré l'action en organisant un temps fort le dimanche 17 octobre à partir de 9h30 sur la place de La Gare. Un échauffement en musique a été proposé par Mayliss de Santé Form suivi d'une marche de 6 km. Certains ont opté pour la course avec le Brocéliande running Pays de Guer (BRPG). 120 personnes étaient au rendez-vous. Des dons ont été collectés lors du temps fort auxquels se sont ajoutés

un don du Tennis Club (bénéfices de la buvette reversés) et un don des supporters des Enfants de Guer football (aide à la collecte de dons). Au total, 1610 € ont été collectés et reversés à l'association « La Vannetaise » le 30 novembre dernier lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville. Quel bel élan de solidarité !

Durant tout le mois d'octobre, l'Hôtel de Ville s'est aussi paré de rose, une mise en lumière pour soutenir le mouvement.





Permis de construire

09 juillet : Lionel COLLEAUX, Les Rougerets, construction de deux maisons individuelles destinées à de la location

09 juillet : Erwan MALVOISIN, av. du G^{al} De Gaulle, construction d'une maison individuelle

12 juillet : Nicolas DAVID, Rue Anne de Bretagne – Lot 16, construction d'une maison individuelle

21 juillet : Jean-François RENIMEL, 2 Rue des Chênes, rénovation de la maison et création d'une extension

21 juillet : Yves DREANO, 2 ter Rue des Thuyas, construction d'une maison individuelle

21 juillet : Benoit PHELIPPEAU, Avenue Général de Gaulle, construction d'une maison individuelle

27 juillet : AR PEVAR, Rue Perceval – Les Camélias V Lot 24, construction d'une maison d'habitation avec garage

30 juillet : DLB, ZA Du Val Coric, extension d'un bâtiment industriel avec création d'un nouveau quai

23 août : Isabelle DELAHAYE, La Touche Michelot, extension de la maison, construction d'un abri de jardin

23 août : Morgane REGIS, Rue de la Roche, construction d'une maison individuelle

06 septembre : MCA IMMO, Val Coric 2, construction d'une plateforme logistique composée d'une zone de messagerie avec quai, d'un atelier et d'une zone bureaux

14 septembre : Marie-Thérèse GUILLAUME, Le Patis de la Boulais, construction d'une maison

20 septembre : Nicolas VIGNARD, 19 ter Rue de la Forestière, construction d'une maison d'habitation

15 octobre : Gabriel LHERMEROUT, 5 Les Moustiers, construction d'une maison individuelle de plain-pied

18 octobre : Guy HERVIAUX, Rue du Pont Serret, construction d'un double garage

25 octobre : TRANSPORT ORAIN, Rue des sept Deniers, construction d'un bâtiment de stockage aux essais à la maintenance de groupes électrogènes, cuves de gasoil non routier (GNR)

08 novembre : FONCIERE CHABRIERES, Rue de la Croix Logée, réaménagement du commerce

08 novembre : Jacques HAENTJENS, La Fléchaie, changement de destination d'un ancien corps de ferme en habitation

08 novembre : Christophe MICHEL, Kerbiguet, construction d'une maison

Bilan 2021 du dispositif rénovation des façades

Depuis 2020, la municipalité de Guer a souhaité mettre en place un dispositif d'aide à la rénovation des façades des centres-villes de la commune. En cette fin d'année, quel bilan en 2021 ?

Pour l'année 2021, sept dossiers ont été déposés, 5 ont été acceptés par la commission et 2 dossiers sont en attente d'instruction. La somme totale versée cette année s'élève à 16 843,76 €.

Pour les personnes intéressées par le dispositif, le dossier de demande est téléchargeable sur le site de la ville : www.ville-guer.fr, rubrique « Votre mairie » et « Les projets ».



Lauréats du Concours des Maisons Fleuries 2021

Comme chaque année, la Municipalité organise un concours des maisons fleuries afin de récompenser les concitoyens œuvrant toute l'année pour le fleurissement de la Ville. La remise des prix a eu lieu cette année le mardi 16 novembre dernier à l'Hôtel de Ville. Félicitations aux vainqueurs !

1^{ère} catégorie : Jardin de particuliers, jardin paysager visible de l'espace public

M. THIERRY (coup de cœur*)
Philippe GEFFROY
Jeanine CAVALON

1^{ère} catégorie : Jardin de particuliers, éco jardin potager visible de l'espace public

Armel BAILLARD
Colette RENIMEL
Marcel PAYEN (coup de cœur*)

1^{ère} catégorie : Jardin de particuliers, décor floral sur façade de maison

Marie-Françoise LEGENDRE
Yoann CHOUIN
Michel PIHERY (coup de cœur*)
Jean-Jacques ROUSSEAU
Danielle LE CHANTOUX

1^{ère} catégorie : Jardin de particuliers, décor floral dans espace jardiné sur cour

Marie-Dominique CHEREL

2^{ème} catégorie : Embellissement des logements sociaux, appartement en immeuble collectif HLM

Robert PRIMAULT

2^{ème} catégorie : Embellissement des logements sociaux, maison individuelle avec jardin

Armel NICOLAS (coup de cœur*)

5^{ème} catégorie : Mise en valeur des infrastructures d'accueil touristique, commerces

François DVORAK (coup de cœur*)
Little Italy

* Coups de cœur (personnes non-inscrites mais félicitées pour leur travail)



Remerciements à nos partenaires !

Chaque année la Municipalité sollicite des lots auprès des commerçants et des artisans guérois afin de récompenser les lauréats du concours des maisons fleuries.

Cette année, nous remercions :

- Bricomarché
- Cinéma Quai 56
- Coccinélys
- Guer Paysage
- Intermarché
- Jardin des 4 saisons
- La Bouquetière
- Le Verger de Brocéliande
- Médiathèque
- Pensées Locales
- Point Vert

Nous remercions également les élus de Monteneuf qui ont fait partie du jury cette année.

Comment s'inscrire ?

Nous vous donnons rendez-vous en mai 2022 pour l'inscription à la prochaine édition. Vous trouverez le coupon d'inscription dans le prochain magazine.

Calendrier 2022 de collecte du bac jaune

Sortie du bac jaune le mardi soir

[!] Pour les secteurs « S.N.I », « Le Chesnot » et « Ecole de Brocéliande ». Les bacs jaunes de ces rues sont collectés le jeudi et non le mercredi.

Mercredi 12 janvier	Mercredi 13 juillet
Mercredi 26 janvier	Mercredi 27 juillet
Mercredi 9 février	Mercredi 10 août
Mercredi 23 février	Mercredi 24 août
Mercredi 9 mars	Mercredi 7 septembre
Mercredi 23 mars	Mercredi 21 septembre
Mercredi 6 avril	Mercredi 5 octobre
Jeudi 21 avril	Mercredi 19 octobre
Mercredi 4 mai	Jeudi 3 novembre
Mercredi 18 mai	Mercredi 16 novembre
Mercredi 1 ^{er} juin	Mercredi 30 novembre
Mercredi 15 juin	Mercredi 14 décembre
Mercredi 29 juin	Mercredi 28 décembre

Merci de présenter votre bac à la collecte, la poignée vers la rue, pour faciliter le travail des agents.





Collecte annuelle de la Banque Alimentaire

Les vendredi 26 et samedi 27 novembre s'est déroulée la collecte annuelle de la banque alimentaire. Cette collecte permet en grande partie de constituer le stock de denrées nécessaire pour l'année suivante.

À l'issue de ces 2 jours, ce sont 2 tonnes 200 de denrées alimentaires qui ont été récoltées grâce aux dons des clients de Carrefour Market, Intermarché, Lidl, Biocoop et Champ commun d'Augan et aussi grâce à l'investissement des bénévoles sous la houlette de Françoise Colléaux, responsable de la banque alimentaire de Guer. La responsable est accompagnée de deux bénévoles en charge de l'organisation de la Banque Alimentaire : Monique Colléaux et Marie-Annick Bébin. Lors de la collecte 2021, elles ont été soutenues par 65 bénévoles présents dont 10 jeunes du collège Saint Maurice.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont accepté de tenir des permanences à l'accueil des magasins, merci également aux enseignes pour leurs participations.

La remise de dons de denrées alimentaires est possible toute l'année. Pour cela, n'hésitez pas à contacter la Banque Alimentaire de Guer au 02 97 22 57 04 (secrétariat CCAS).



Infos pratiques

Banque alimentaire de Guer

☎ 02 97 22 57 04
(secrétariat CCAS)



« Colis de Noël du CCAS »

230 colis de Noël ont été distribués aux personnes de plus de 75 ans par les élus de la Ville et du CCAS durant le mois de décembre.



sur les équipements sportifs de la Ville



La ville de Guer dispose sur son territoire de plusieurs équipements sportifs :
Le complexe Saint Gurval,
Le stade Maurice le Fouillé à Guer-Centre,
le stade de la Ruézie à Guer-Bellevue,
ainsi que des équipements en libre accès (terrains de pétanque, skate-parc).

La municipalité a décidé, et après consultation des associations sportives, de regrouper les activités sur un seul site (site St-Gurval) et d'engager un programme de travaux à court et moyen terme.





Travaux réalisés

La Commune de Guer a lancé en Janvier 2021, dans le cadre d'une programmation globale (5 millions de travaux d'ici 2026), les études permettant de réaliser un terrain synthétique en lieu et place du terrain d'honneur en herbe situé sur le site de Saint Gurval.

Cette opération constitue la 1ère phase de requalification du complexe de Saint Gurval.

Les travaux ont débuté le 21 juin 2021 et consistaient-en :

- La réalisation d'un terrain synthétique
- la création d'une piste d'athlétisme
- la réalisation d'un éclairage
- le décaissement et évacuation des terres
- la réalisation de drainage et d'un réseau d'évacuation pluviale
- la mise en œuvre de la couche de fondation
- la pose d'une couche de souplesse
- la pose du terrain synthétique et équipements divers
- la réalisation de la piste d'athlétisme en enrobés
- la pose d'une main courante et de pare ballons



1- Décaissement et évacuation des terres

2 - Pose du terrain synthétique



3 - Réalisation de la piste d'athlétisme en enrobé

Travaux à venir

Les travaux ont été achevés le 19 novembre 2021 à l'exception du marquage sur la piste d'athlétisme qui sera effectué début 2022 lorsque les conditions climatiques permettront sa réalisation dans les meilleures conditions possibles.

Le montant global de l'opération est de 1 607 000 € TTC.

Le Département du Morbihan a financé l'opération à concurrence de 150 000 € et l'état dans le cadre de la Subvention DETR pour un montant de 54 000 €.

Réalisation de l'éclairage

Pour rappel, ce nouvel équipement accueillera près de 500 adhérents des Enfants de Guer pour la pratique du football et de la course à pied. Les autres associations auront la possibilité d'accéder au terrain et à la piste par une demande aux services de la municipalité.

Les établissements scolaires de la ville y auront également accès dans le cadre des cours d'EPS (environ 600 enfants concernés).

Enfin le centre de loisirs ainsi que le service communautaire Ticket Loisirs pourront utiliser le nouvel équipement durant les vacances scolaires.

Travaux à suivre : 2^{ème} salle de sport, terrains de football, tribune vestiaires, en fonction de l'enveloppe financière disponible.



4 - Réalisation de l'éclairage



Domotik Alarme : une société de sécurité s'installe à Guer

Depuis septembre 2021, Antoine GOUDOT, originaire de Maxent, a installé son entreprise à la pépinière d'entreprises du Val Coric.

Le gérant de Domotik Alarm, après avoir été salarié, a créé sa propre entreprise. Il a choisi de s'implanter à Guer en raison d'un grand intérêt pour la commune depuis plusieurs années avec comme atout la proximité de la 4 voies.

Antoine GOUDOT propose ses services pour l'installation d'alarme, de vidéosurveillance, de contrôle d'accès, d'électricité industrielle ainsi que l'installation de fumigènes. Ce dernier projette un brouillard qui remplit la pièce en quelques secondes. Ce dispositif est dissuasif et oblige l'auteur de l'intrusion à sortir de la pièce. Le gérant réalise lui-même l'installation et assure le service après-vente. Domotik Alarme intervient chez les particuliers, auprès des professionnels et des collectivités. Un devis est réalisé sur simple demande et le déplacement est possible en Bretagne et régions voisines. Souhaitant soutenir la formation des jeunes, il accueille également un stagiaire en terminal Bac Pro sécurité électronique.

Antoine GOUDOT, a déjà quelques projets : un showroom avec des maquettes des alarmes est en train d'être créé dans son local au Val Coric. Cela permettra aux clients de se familiariser avec les différents produits proposés.

Infos pratiques

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 9h à 12h

☎ 06 14 11 08 43

🌐 www.domotikalarme.com

✉ domotikalarme@gmail.com



Cha Décoiff, un nouveau salon de coiffure à Guer-Belleuve

Depuis Octobre 2020, Charlène FUSIER a ouvert son salon de coiffure 13 Bis rue de Saint-Cyr à Guer-Belleuve.

Après 20 ans comme salariée, Charlène FUSIER, originaire de Maure de Bretagne, titulaire d'un CAP, BP option Stylisme/Visagisme puis une Maîtrise en coiffure, cette ex-Miss Nancy 2004 a souhaité se mettre à son compte. La gérante propose et travaille avec des produits à 98 % d'origine naturelle. Prendre soin d'autrui et avec le temps nécessaire pour chaque client sont ses priorités absolues. Cha Décoiff est un salon mixte où y sont proposés l'ensemble des prestations relatives à la coiffure ainsi que les

chignons de mariage. Après un an de fonctionnement, la chef d'entreprise a le projet de s'associer avec son époux lui-même coiffeur afin de créer un univers barbier puis proposer des colorations 100 % naturelles.

Infos pratiques

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 19h ; le samedi de 8h à 17h ; fermé le mercredi.

Avec ou sans rendez-vous.

☎ 02 97 73 34 06



Epi-Curieuse : une épicerie de produits locaux en livraison à domicile

Depuis juin 2021, Pauline LEGUEDOIS, créatrice et gérante de Epi-Curieuse, propose une épicerie en ligne composée essentiellement de produits issus des producteurs locaux. Les commandes sont ensuite livrées directement au domicile.

Pauline LEGUEDOIS, habitant Guer depuis 2 ans et après un congés parental, a développé le commerce des produits locaux. Forte de sa formation agricole et de ses expériences en tant qu'hôtesse de caisse, elle a eu l'idée de mettre en place une épicerie locale en ligne. Le principe est simple. Les gens

se rendent sur le site Internet, ils mettent les produits souhaités dans leur panier et règlent leur commande. Ils peuvent choisir le lieu de livraison : au domicile ou sur le lieu de travail. La livraison est possible dans un rayon de 30km autour de Guer. Pour les personnes qui le souhaitent, un catalogue des produits locaux proposés est disponible et les commandes

peuvent se faire par téléphone. L'assortiment proposé est très varié : frais, épicerie, hygiène/cosmétiques et maison.

Pauline LEGUEDOIS travaille avec 15 producteurs/artisans bretons dont la majorité est située à Caro, Augan, Plélan-Le-Grand et Guer. Les légumes proviennent de chez Alain CHOTARD (Augan), les volailles de chez Arnaud SABOT (Guer) et les produits laitiers de Plélan-Le-Grand. Le but du projet est de développer le commerce local et de le rendre accessible à tous. Les personnes souhaitant passer commande peuvent le faire du lundi au dimanche pour une livraison la semaine suivante.

Infos pratiques

🌐 www.epi-curieuse.fr

✉ epi-curieuse@orange.fr

☎ 06 50 11 89 92

Livraison : jeudi et vendredi de 9h 30 à 19h 30 et samedi de 9h à 16h



Une onglerie s'installe au Val Coric : Ornaïla Institut

Charlotte DESSOLLES a ouvert son onglerie nommée Ornaïla Institut depuis le 1^{er} juin 2021 à l'espace tertiaire du Val Coric.

Habitant Guer, la gérante de Ornaïla Institut a installé son salon dédié aux soins des ongles à Guer : à mi-chemin entre Vannes et Rennes. De plus, l'espace tertiaire apporte une praticité importante avec la proximité de la 4 voies mais également une facilité de stationnement. Charlotte DESSOLLES a toujours souhaité ouvrir son institut et pour cela, a réalisé une formation durant le confinement. Son institut fait 30 m² permettant d'offrir à ses clients un lieu spacieux, agréable et accueillant. La gérante propose plu-

sieurs prestations : rallongement des ongles en gel, pose de vernis semi-permanent ainsi que des extensions cil à cil et volume russe.

Infos pratiques

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi matin

🌐 Ornaïlainstitutonglesetcils.com

✉ Ornaïla-institut-ongles_cils.com

☎ 07 86 31 19 29



L'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan en 3 questions au général de division Hervé de Courrèges

Vous venez de prendre le commandement de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, qu'est-ce que l'Académie militaire aujourd'hui ?

En premier lieu, je pense qu'il n'est pas inutile de rappeler aux habitants de Guer le sens de cette nouvelle appellation "Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan". En abandonnant l'ancien terme des « ESCC » que vous connaissiez bien, notre ambition est de mieux souligner que Coëtquidan est la maison mère de tous les officiers de l'armée de Terre, et le creuset commun de leur formation. Les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan qui comptaient deux écoles, ce n'était pas une appellation facile à appréhender ! Désormais, l'Académie militaire est forte de trois écoles complémentaires, qui confortent sa lisibilité. Ces trois écoles correspondent à trois populations, trois durées de formation et trois scolarités bien distinctes : l'École Spéciale militaire Saint-Cyr, bien sûr, école du recrutement direct (qui dure 3 ans), l'École militaire interarmes, école du recrutement interne à l'armée de Terre (qui dure 2 ans) et enfin l'École militaire des aspirants de Coëtquidan, à qui la ministre des Armées est venue remettre son drapeau en juin dernier. L'EMAC, cette 3^{ème} école, forme principalement les officiers sous-contrat (1 an de scolarité) et les officiers de réserve. Sa création illustre la volonté de mieux attirer et fidéliser les officiers sous-contrat qui représentent environ 25 % des officiers de l'armée de Terre et sont absolument indispensables à son fonctionnement.

Mon prédécesseur a initié une réforme importante de la scolarité dans laquelle je m'inscris pleinement et qu'il s'agit désormais de mettre en œuvre de manière pérenne. Cette réforme vise à fournir à l'armée de Terre les chefs dont elle aura besoin demain pour faire face aux chocs les plus durs, alors que l'on assiste au retour des appétits de puissance des Nations et à un désinhibition dans l'emploi de la violence jusqu'à son paroxysme guerrier.

Enfin l'Académie militaire accueille en ses rangs ce que notre pays a de plus précieux : sa jeunesse. Notre pays peut être fier de voir une partie de ses jeunes talents choisir le métier des armes, c'est une singularité française. Les jeunes que vous croisez à Guer sont la future colonne vertébrale de notre armée. Ils s'instruisent aux côtés de nombreux autres jeunes de nos pays alliés et partenaires qui viennent chercher chez nous l'excellence de l'enseignement français et cultiver la fraternité d'armes pour des combats futurs.

L'Académie militaire, par sa vocation au service de l'armée de Terre, rayonne au niveau international et national. Quel est son poids au niveau local ?

De fait, par de nombreux aspects, l'Académie militaire occupe une place centrale dans la région et en particulier

dans la commune de Guer. Tout d'abord, elle compte près de 2 000 personnes : 490 militaires, 150 civils, dont 70 enseignants et chercheurs et entre 1 000 et 1 400 élèves selon la période de l'année. La totalité du personnel militaire et civil représente un effectif important et leurs familles, près de 1 500 personnes, conjoints et enfants compris, participent directement au dynamisme et à la vie de la commune.

Concrètement, près de 800 enfants entre 6 et 15 ans sont scolarisés sur la commune de Guer, au sein du complexe scolaire de Brocéliande et dans les autres établissements de la région. C'est très significatif puisque cela représente environ 25 classes. Autre exemple, l'ASEAAC, l'association sportive et artistique de l'Académie de Saint-Cyr Coëtquidan, constitue un lieu d'échange et de cohésion entre les militaires et les habitants de la commune qui pratiquent du sport ou des activités artistiques ensemble. Certains de nos cadres militaires et professeurs sont également impliqués directement dans la vie communale à travers leur participation au conseil municipal ou aux associations culturelles de la ville de Guer. Enfin, par son étendue de plus de 5 000 hectares, le camp tient une place centrale dans la garnison, comme dans la commune de Guer et les communes avoisinantes.

Le camp de Coëtquidan a effectivement un fort impact sur la commune de Guer. Est-il possible de consolider ce lien entre habitants civils et militaires ?

Tout à fait, la période de Covid a été difficile pour tous et n'a pas permis aux habitants de Guer de s'associer aux grandes cérémonies de l'Académie militaire. Ce lien est essentiel et doit être tissé chaque jour pour faire en sorte que militaires et civils se côtoient dans la commune. Le temps est maintenant à l'éclaircie et à la réouverture. Nous espérons pouvoir accueillir de nouveau le grand public sur le camp de Coëtquidan pour les manifestations traditionnelles. Le Musée de l'Officier a rouvert ses portes aux visiteurs et les habitants de la commune pourront assister à la cérémonie du Triomphe, en juillet prochain.

Biographie :

À la tête de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan depuis le 1^{er} août 2021, le général de division Hervé de Courrèges vient de Varces où il commandait la 27^{ème} Brigade d'infanterie de montagne. Saint-cyrien et cavalier, il a essentiellement servi dans les troupes de montagne, et tout particulièrement au 4^e régiment de chasseur de Gap qu'il a commandé. Il a également assumé des responsabilités en administration parisienne dans les finances et le domaine politico-militaire. Il a notamment été chargé de la préparation de tous les conseils de défense lors de son affectation de quatre années au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.



L'association Cinéguer fête ses 15 ans

Créée le 20 juin 2006, l'association Cinéguer compte aujourd'hui 45 bénévoles et développe de nombreuses animations pour petits et grands tout au long de l'année.

Historique de l'association et du cinéma Quai 56

L'association Quai 56 existe depuis 15 ans. Avant 2006, c'était une des sections de l'association Les Enfants de Guer. Lors de la démolition de l'ancien cinéma « Le Belvédère », les bénévoles ont souhaité devenir autonomes et ont créé l'association « Cinéguer ». Pour poursuivre la dynamique, un cinéma a été construit (avec mise à disposition gratuite du terrain par la commune) par l'association et a ouvert le 26 mars 2008. De l'ouverture à 2017, l'association était propriétaire et exploitante du Quai 56. En 2017, De l'Oust à Brocéliande communauté est devenue propriétaire des murs et l'association, locataire, ceci afin d'éviter de supporter une charge d'emprunt trop importante.

Le fonctionnement de l'association

L'association Cinéguer compte 45 bénévoles à ce jour dont 9 font partie du bureau :

Président : Jean-Claude FOHRER
Vice-président : Grégory ROGER
Trésorier : Christophe PEDRONO
Trésorier adjoint : Gildas KERVAREC
Secrétaire : Hervé ROCHE
Secrétaire adjointe : Chantal CIMMERMAN
Membres : Martine FOHRER, Alain GRANDIL, Eric CHORAZEWIC

Les missions assurées par les bénévoles de l'association

Les bénévoles ont de nombreuses missions diverses et variées à accomplir :

- Assurer les séances : 1 opérateur, 1 caissier et 1 contrôleur soit 3 personnes à chaque séance

- Assurer la programmation
- Gérer l'impression des affiches et programmes
- Préparer la cabine de projection
- Gérer la petite maintenance courante
- Gérer l'approvisionnement des commandes et leur suivi
- Effectuer les contrôles de sécurité

De nombreuses animations proposées par le Quai 56

Le cinéma Quai 56 a été classé « Art et essai » dès son ouverture. Au moins trois séances par semaine y sont dédiées. Chaque semaine, 10 à 11 séances au total sont organisées, 16 à 18 durant les vacances scolaires.

Les bénévoles de l'association organisent également de nombreuses animations. Des séances avec les écoles sont régulièrement organisées : « écoles et cinéma », « collège au cinéma » ou encore « apprenti lycéen au cinéma ». Cinéguer collabore également avec d'autres associations telles que l'UTL par exemple et structures comme avec la Ville de Guer : le cinéma est partenaire du Concours des Maisons Fleuries. Des soirées sont également organisées avec la médiathèque municipale : Mois du film documentaire en présence des réalisateurs. Deux festivals sont aussi organisés à destination du jeune public : Festival Cinéfilou et Festival écrans 56. Enfin, le cinéma est régulièrement loué pour des conférences ou autres demandes des comités d'entreprise.

Infos pratiques

Ouvert 7j/7 : du dimanche soir au jeudi soir, 20h30 ; vendredi et samedi, 21h ; mercredi, 16h30/17h ; samedi, 17h (et à 15h ponctuellement) ; dimanche, 17h30 (et 15h ponctuellement)

🌐 www.cinema-quai56.fr

📍 Cinéma Quai 56

✉ quai56.guer@orange.fr





Rentrée du CME

Le samedi 18 septembre, les nouveaux conseillers enfants se sont réunis au foyer Saint-Gurval pour leur première réunion plénière.

Au programme de cette rencontre : présentation des nouveaux conseillers, découverte du complexe sportif, définition des rôles et des missions du conseiller enfant, élection du maire enfant. Le maire élu est Titoine LANOË.

Tout au long de ce mandat 2021-2023, les conseillers seront amenés à travailler sur différents sujets comme la découverte de la vie institutionnelle, la participation à des actions de sensibilisation, d'amélioration, sur les activités de la commune et à des démarches solidaires.

Ils seront accompagnés par André PIHÉRY (Adjoint à la Jeunesse et aux Affaires Scolaires) Matthieu CASURANCQ (Responsable du Service Sports Jeunesse et Affaires Scolaires) et Benoît GUILLONNET (Animateur).



Éveil Sportif

Après quasiment un an d'arrêt lié à la pandémie, le dispositif encadré par le service de Sports de la Ville a été relancé la semaine du 20 septembre.

Le lundi de 17h15 à 18h00, ce sont 16 enfants de 3-4 ans qui participent à la séance, encadrés par 2 éducateurs.

Au programme : 3 situations motrices distinctes durant lesquelles l'enfant va prendre progressivement conscience de son corps et affiner ses habiletés motrices (latéralisation, coordination, etc.).

Le jeudi de 17h30 - 18h30, la séance en ouverte à 20 enfants et encadrés par 2 éducateurs.

Au programme : découverte et initiation à un grand champ d'activités telles que : la gymnastique, les sports collectifs, l'athlétisme, les sports de raquette, la course d'orientation, les sports d'opposition.

30 minutes d'activité quotidienne :

Initié par le gouvernement, ce dispositif répond à des enjeux importants de santé publique et de bien-être. L'objectif étant que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne.

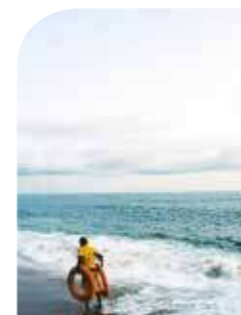
Proposé aux quatre écoles du territoire en mars 2021, ce dernier a été reconduit à la rentrée de septembre.



Deux jours par semaine, deux éducateurs sportifs de la ville proposent 30 minutes d'activité physique aux classes de CP/CE1. Allant de la danse à la course en passant par le lancer et le saut, ce sont environ 100 élèves du territoire qui chaque semaine bénéficient de ce dispositif.



Migrations



Une nouvelle sélection thématique s'installe à partir du 24 décembre, pour un semestre, à la médiathèque.

Des livres, des films et des animations pour raconter les flux migratoires qui ont, de tout temps, parcouru la planète. Pour signifier ce qu'il en est de quitter une terre natale, de traverser, d'arriver, de s'installer, de vivre & donner naissance dans un nouveau pays. Ce qu'il en est aussi d'accueillir l'étranger, de contenir, d'enfermer, de refouler.

Alors que les politiques migratoires des pays occidentaux sont devenues un enjeu géopolitique majeur, des histoires pour interroger nos peurs, nos frontières, nos fraternités & le monde de demain.

Pour en savoir plus : www.mediatheque.ville-guer.fr



Zef et Mer !
9^{ème} édition

Retrouvez le programme détaillé pour cette nouvelle édition vous invitant à découvrir les nouveautés et les créations de la scène bretonne :

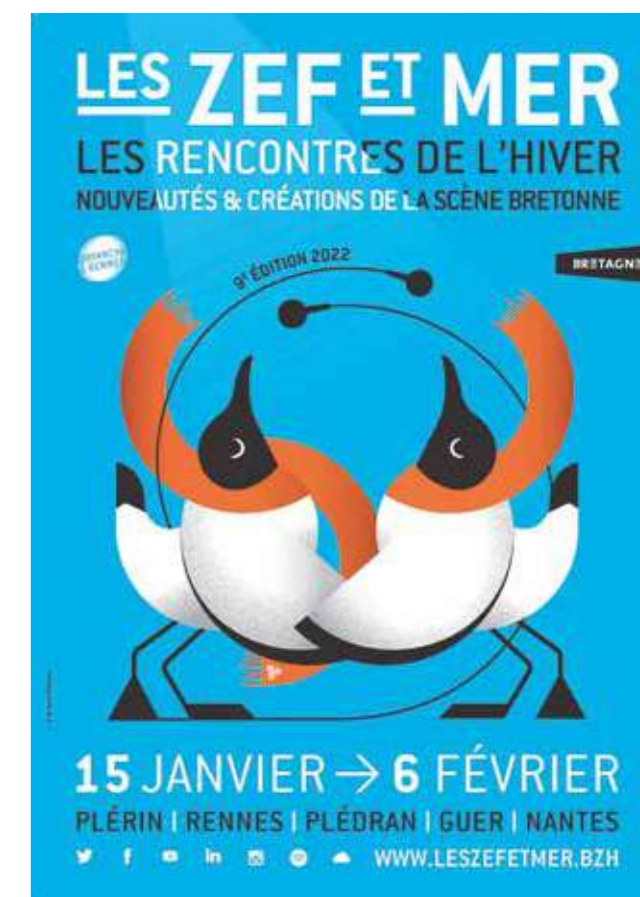
Samedi 22 janvier de 10h à 12h à la médiathèque / libre participation

- Le Cavalier des Vagues - conte musical Clément et Jean Marie Le Goff - à partir de 4 ans
- Le Taureau Bleu - conte - Noémie Truffaut à partir de 4 ans
- Ar Vor da vor, bugale - Marthe Vassallo et Nolven Le Buhé

Samedi 22 janvier de 14h à 18h à la salle de la gare / 5 €

- Baleer Bro - chant, flûte, violon
- Bèle louize - chant, violon, accordéon
- Ebel Elektrick - guitare, basse, batterie, janvier de chant
- Erwan Hamon et Yousef Zayed - flûte/oud
- Kanour Noz - harpe, h contrebasse, chant
- Ramajes - trio de chanteuses Et le baz valan de l'année : Simon Cojean...

... et aussi une intervention au lycée de Brocéliande Ainsi que la master class avec l'École de musique, le 19 janvier 2022.



Des éphémères de 20 minutes

Chaque groupe ou formation présentera son spectacle à travers 3 ou 4 morceaux, le tout sur une vingtaine de minutes pour que le public ait un réel aperçu du propos artistique et du contenu du spectacle. Une équipe technique de professionnels, soutenue en particulier par Excel Audio (Plérin), donnera à ces concerts et «show cases» des airs de concerts à l'acoustique et aux lumières indiscutables.



Pour plus d'informations :

☎ 02 97 22 04 63

🌐 <https://mediathequedeguer.opac3d.fr/search.php?action=accueil>



Naissances

JUIN

Célestin BOSCHET

AOÛT

Milo DUREN HEVOT

Rafaël QUELLEC

Iris ROBERT-LAFON

Kléa BERTHY

Lucien COLLEAUX

SEPTEMBRE

France EON DUVAL

Aloïs SAVEL

Marwan JAQUIN

OCTOBRE

Léontine PÉROT

Livio POYAC

NOVEMBRE

Erwan SEVILLIA

PACS

JUILLET

Adeline TURPIN et Ghislain STROZIK

SEPTEMBRE

Elina GRELLIER et Nathan CHAZALON

Héloïse CHAISNOT et Benoit LUY

Mariages

JUILLET

Amélie BARRE et Cédric BELAIR

Hélène DUDZIAK et François TANCRAZ

Héloïse AUGEREAU et Nicolas FRABOULET

AOÛT

Laura LAUDE et Christopher HAMON

Lindsay MOURAUD et Emmanuel LE BOT

SEPTEMBRE

Morgane BLANCHARD et Antoine BERTRAND

Maëva GUILLOCHON et Kévin TIMBERT

Décès

JUILLET

Annick BARBIER née SERVAIS, 82 ans

AOÛT

Raymond GICQUEL, 92 ans

Aimée COMMANDOUX née PEIGNARD, 91 ans

André SELLERON, 92 ans

Paul RENIMEL, 83 ans

Emile LEQUITTE, 86 ans

SEPTEMBRE

Robert MOREL, 93 ans

Marie-Madeleine CHEREL née BAUDET, 92 ans

Dominique ANSQUER, 67 ans

Christine GREGOIRE née LECOMTE, 62 ans

Armelle PRAULT née TRÉBERT, 89 ans

OCTOBRE

Gérald POTIER, 49 ans

Madeleine LE BLAY née GUILLOTTEL, 84 ans

Geneviève DOLO née SEVESTRE, 85 ans

Jeanine DUFRAIGNE née BIZETTE, 86 ans

Alain PIHUIT, 65 ans

NOVEMBRE

Paul PASI, 25 ans

Thérèse COUPRIE née CHENIN, 89 ans

Odette RICHARD née ORHAN, 85 ans

Michel GIBIERGE, 73 ans



Le Musée de la Résistance en Bretagne a ouvert ses portes

Situé sur la commune de Saint-Marcel, le Musée de la Résistance en Bretagne a bien failli disparaître. Les élus de l'Oust à Brocéliande Communauté, conscients de l'importance de ce musée, tant au niveau historique qu'en terme de rayonnement du territoire, se sont engagés pour sa pérennisation. Après deux années de travaux, il a été inauguré le 17 septembre 2021, la veille de sa réouverture au public.

Construit sur le site même du maquis de Saint-Marcel, théâtre de la bataille du 18 juin 1944, le musée a connu une forte attractivité au début des années 1980 avant de rencontrer des difficultés financières chroniques, un vieillissement prématuré de ses infrastructures et une obsolescence de sa muséographie, provoquant une désaffection progressive des visiteurs. Aujourd'hui, la mobilisation de l'ensemble des élus et un accompagnement financier conséquent des partenaires institutionnels ont permis sa renaissance.

Un projet architectural ambitieux

Du musée initial ne sont conservées que trois nefs prolongées en extrémité par deux nouveaux auvents en structure métallique. Un nouveau corps de bâtiment permet de fermer l'ensemble et de créer au cœur du quadrilatère, un nouveau patio. Les deux auvents métalliques, habillés d'un bardage ajouré en bois brûlé, rappellent la politique de la terre brûlée opérée par l'armée allemande après les combats de Saint-Marcel et l'incendie des fermes environnantes. À l'entrée, sous l'auvent, un jeune chêne traverse symboliquement le bardage en bois brûlé pour exprimer la force de la vie sur les ruines de la guerre. Les bâtiments sont revêtus d'un parement homogène en pierre de schiste et grès de même nature que la pierre des bâtiments de Saint-Marcel.

Une nouvelle scénographie

Labellisé « Musée de France », les collections sont inaliénables et doivent être inscrites sur un inventaire réglementaire. Ainsi, pendant la période des travaux, les 12 000 pièces ont été répertoriées. Au-delà d'une éventuelle restauration, chaque objet a été documenté afin de préciser les conditions de son entrée dans les collections, son histoire. Le Musée ne présentant qu'un millier d'objets, ceux-ci ont donc été sélectionnés, étiquetés, en vue de leur installation dans les vitrines. De l'ancienne scénographie, les éléments les plus symboliques comme la « rue » et le « Bunker » ont été conservés.

La visite se déroule de façon chronologique, avec des vitrines double face qui permettent de créer des vues transversales entre les différents espaces du Musée. En fin de parcours, les véhicules lourds sont présentés dans un espace plus intimiste.

Tout au long de l'année, expositions temporaires et animations culturelles seront également proposées aux visiteurs.



i Horaires

Haute saison (du 1^{er} mai au 30 septembre) : tous les jours de 10 h à 18 h 30

Basse saison (du 1^{er} février au 30 avril et du 1^{er} octobre au 31 décembre) : tous les jours de 14 h à 18 h, fermé au public le mardi. Matinées réservées aux scolaires et aux groupes.

Fermeture annuelle en janvier.

Tarifs

Plein tarif : 8 euros / Tarif réduit : 6 euros / - 18 ans : gratuits. Scolaires et groupes : contacter le Musée.

Coordonnées

Les Hardys-Béhélec, 56140 Saint-Marcel

02 97 75 16 90

musee.resistance@oust-broceliande.bzh

www.musee-resistance-bretagne.com



Bonne année 2022

Décembre

Vendredi 24 décembre

Fermeture des services municipaux à 16 h

Vendredi 31 décembre

Fermeture des services municipaux à 16 h

Janvier

Samedi 8 janvier

Bébés bouquins « Le sommeil »
De 10 h 30 à 11 h 15, Médiathèque

Jeudi 13 janvier

Collecte de sang
De 14 h 30 à 18 h 30, salle La Gare

Vendredi 14 janvier

Vœux à la population
18 h 30, salle La Gare

Février

Vendredi 04 février

Conseil municipal
À 18h30, Hôtel de Ville

Jeudi 17 février

Histoires de jouer
À partir de 15 h 30, Médiathèque

Mercredi 23 février

L'Apozistoire « Là-haut sur la Montagne »
De 10 h 30 à 11 h 15, Médiathèque

Mars

Samedi 05 mars

Éveil musical et corporel
À 10 h 30 pour les 0-3 ans
et 11 h 15 pour les 4-6 ans, Médiathèque

Samedi 19 mars

Bébés bouquins « Bienvenue à la ferme »
De 10 h 30 à 11 h 15, Médiathèque

Avril

Vendredi 01 avril

Conseil municipal
À 18 h 30, Hôtel de Ville

Mercredi 06 avril

L'Apozistoire « Le cycle de la vie »
De 10 h 30 à 11 h 15, Médiathèque

Mercredi 13 avril

Collecte de sang
De 14 h 30 à 18 h 30, salle La Gare

Jeudi 14 avril

Histoires de jouer
À partir de 15 h 30, Médiathèque

Samedi 30 avril

Éveil musical et corporel
À 10h30 pour les 0-3 ans et 11 h 15
pour les 4-6 ans, Médiathèque

Contacts

Ville de Guer
contactmairie@ville-guer.fr
02 97 22 57 00

MFT Médiathèque Félix Trochu
mediatheque.guer@wanadoo.fr
02 97 22 04 63

Pour le don du sang,
prendre RDV à l'adresse :
mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr